

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 4 avril 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 V.134 Vœu relatif à l'information et à la communication sur les travaux du T3

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant les travaux d'aménagement de prolongement du T3 entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Asnières ;

Considérant l'impact significatif constaté de tels travaux sur le quotidien des riverains du 17^e arrondissement ;

Considérant le rôle de la mission tramway qui assure notamment la communication autour du projet de prolongement du T3 ;

Considérant le recours à un prestataire par le biais d'un marché public pour compléter et renforcer l'information auprès des habitants du 17^e arrondissement et des riverains impactés par les travaux du T3 ;

Considérant le renouvellement prochain dudit marché ;

Considérant les échanges constructifs entre la Mairie du 17^e arrondissement et la Mission Tramway qui partagent la même volonté d'information et de dialogue avec les résidents du 17^e ;

Geoffroy BOULARD, Alix BOUGERET et les élus du groupe Les Républicains et Indépendants

Émettent le vœu que :

- La Maire de Paris s'engage à renforcer la communication et l'information destinée aux habitants du 17^e arrondissement impactés par les travaux de prolongement du Tramway T3 vers l'ouest